



# Brève d'INFO6

L'actualité du SDIS 06 en direct !

## L'agenda

**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007**

Ouverture de la Formation Initiale pour les 24 stagiaires « sapeurs-pompiers de 2<sup>ème</sup> classe »

**Lundi 5 mars 2007 à 09h00**

Conseil d'Etat-Major

Salle Vaumousse - SDIS Villeneuve-Loubet

En présence de la direction générale, des Chefs de GF et de GT

### Le national, l'international...

**Vendredi 2 mars 2007**

Commission 3SM

Réunion de la commission fédérale du SSSM au siège de la FNSPF à Paris

**Dimanche 4 mars 2007**

Congrès Pyrénées-Atlantiques

Participation de la FNSPF au congrès de l'union départementale des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques à Hasparren

**Du mardi 6 au samedi 10 mars 2007**

Fireprotec

Exposition professionnelle pour la protection préventive contre les incendies à Francfort-sur-le-Main en Allemagne

**Mercredi 7 mars 2007**

Commission avancement

Participation de la FNSPF à la commission nationale d'avancement des officiers de SPV à la DDSC à Paris

**Mercredi 14 au samedi 17 mars 2007**

Segurex 2007

Salon international de la prévention des risques et de la sécurité à la « Feira Internacional » de Lisbonne au Portugal

**Mercredi 14 au vendredi 16 mars 2007**

Salon de la médecine

Salon de la médecine au Palais des Congrès de Paris - Porte Maillot

**Samedi 17 mars 2007**

Cross national SP

Le cross national sapeur-pompier 2007 aura lieu à Vichy (Allier)

**Samedi 24 au lundi 26 mars 2007**

Salon Pharmacie

Salon Européen de la Pharmacie à Paris - Porte de Versailles

## ► ZOOM SUR

## Le budget primitif 2007 du SDIS 06

Le projet de budget primitif 2007 a été établi suivant deux impératifs : la prise en compte d'une stabilisation des charges de fonctionnement de l'établissement et la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses. Ces impératifs ont été pris en compte afin d'assurer l'équilibre financier du budget tout en privilégiant le développement de la section investissement et notamment la politique bâtiminaire (remise à niveau des bâtiments transférés au SDIS et construction de nouvelles casernes).

**Le budget primitif total 2007 s'établit à 153 337 603 € avec 123 837 603 € en section de fonctionnement et 29 500 000 € en section d'investissement.**

La contribution du Conseil général s'élève cette année à 65,7 M€. Depuis trois ans, il initie une politique de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement au bénéfice de l'investissement. C'est pourquoi le budget primitif du SDIS est placé sous le signe d'une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Notons par ailleurs que l'effort exceptionnel du Conseil général pour couvrir toutes les charges nouvelles liées aux effets de la départementalisation, a considérablement amélioré la qualité de la distribution des secours.

### Les dépenses de fonctionnement (123,8 M€) :

- ▶ **Charges de personnel** (dépenses de personnel permanent + vacations et primes de fidélisation et de reconnaissance des SPV) : 93,1 M€
- ▶ **Dotations aux amortissements** : 7,7 M€
- ▶ **Virement à la section d'investissement** : 0,45 M€
- ▶ **Autres natures de dépenses de fonctionnement** : 20,6 M€ tenant compte notamment :
  - Réévaluation de 1,89% (prise en compte de l'augmentation du coût des matières premières, des fluides et des carburants, des produits pharmaceutiques en précaution de la grippe aviaire et de l'inflation).
  - Crédit au titre des travaux d'entretien et de mise en conformité (conformément à la politique de remise à niveau des casernements transférés) : + 840 000 €
- ▶ **Les charges financières** comptabilisent la charge financière induite par le seul emprunt en cours. A noter que l'endettement actuel du SDIS est quasi inexistant : 0,05% du budget.

### La section d'investissement concerne (29,5 M€) :

- ▶ **Les biens mobiliers issus du programme 2007**  
Financés par l'autofinancement généré par la dotation aux amortissements (7,7 M€), le FCTVA (1,3 M€) et le virement du fonctionnement à l'investissement (0,45 M€).
- ▶ **Les opérations de construction et de rénovation bâtiminaires (15 M€) et celles liées à l'acquisition des biens mobiliers lancées en 2006 (5,04 M€).**  
Financées par le recours à l'emprunt.

Pour information, les dépenses d'équipement (28,7 M€) sont composées :

- Des dépenses liées aux matériels : 11, 44 M€
- Des dépenses relatives à la politique bâtiminaire : 17,26 M€ (12,5 M€ pour les opérations de constructions neuves et 4,76 M€ pour les opérations d'aménagement des constructions existantes).

#### Bienvenue à ...

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, 24 Sapeurs Pompiers de 2<sup>ème</sup> classe ont été recrutés. Ils débiteront leur formation initiale au 1<sup>er</sup> mars 2007 sous l'égide du GF Formation. Alors bienvenue à nos nouveaux stagiaires et bonne formation initiale !

#### Commande Publique

Le service de la commande publique du SDIS accueille régulièrement des stagiaires de diverses régions de France, voire de l'étranger. Entre deux groupes de stagiaires de l'INET de Strasbourg (école de formation des administrateurs territoriaux) et la chargée de mission qualité de la Ville de St-Etienne, nous avons ainsi accueilli une doctorante de l'Institut du droit des affaires internationales, de l'Université du Caire.



## L'ACTUALITÉ STATUTAIRE

### Décrets relatifs au recul de limite d'âge et aux dispenses de diplôme pour se présenter à divers concours

Suite à la loi 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique, l'Etat vient d'étendre la parité hommes/femmes au recul de limite d'âge et aux dispenses de diplôme pour se présenter à divers concours.

Le décret 2007-74 du 19 janvier 2007 (en modifiant le décret 81-317 du 7 avril 1981) permet désormais aux mères mais aussi aux pères de famille élevant ou ayant élevé trois enfants, de faire acte de candidature

aux concours de la fonction publique sans remplir les conditions de diplôme exigées des candidats.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux concours d'accès aux emplois impliquant la possession d'un diplôme légalement exigé pour l'exercice d'une profession, comme par exemple infirmier ou médecin de sapeurs-pompiers professionnels.

Par ailleurs, pour un recrutement par concours de catégorie A, le décret 2007-73 du 19 janvier 2007 (en modifiant le décret 77-788 du 12 juillet 1977) permet également, notwithstanding toutes dispositions particulières contraires, d'obtenir un recul de limite d'âge porté à 45 ans, pour les hommes comme pour les femmes, à condition que le candidat ait en charge un enfant de

moins de 16 ans ou qui l'ait élevé pendant au moins 5 ans avant son seizième anniversaire.

### Les aventures M6 - série 1

« Comment concilier une profession d'engagement au service du public avec sa vie privée ? » Tel est le reportage que la chaîne M6 souhaite proposer prochainement aux téléspectateurs.

L'objectif est de réaliser une série documentaire relative aux activités des sapeurs-pompiers tant au niveau professionnel que personnel. Leur choix s'est porté sur les SDIS de la Moselle, du Nord, des Alpes-Maritimes ainsi que la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Pour notre département, des SPP (Nice Magnan), médecins, infirmiers SPV et des sapeurs de la Formation Initiale ont été sélectionnés pour le tournage qui s'effectuera de fin février à juin.

8 épisodes de 52 minutes seront programmés sur M6 en prime time dès la rentrée prochaine. Nous suivrons donc de près cette aventure et nous vous informerons de l'évolution du tournage.



## LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### RECRUTEMENTS

#### > SPP

• **Jérôme GRAS**,  
Sergent de SPP  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Est  
CIS Menton  
Au 01/01/2007

#### > CIVILS

• **Alain BONNOME**,  
Agent des services techniques  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Ouest  
CIS Saint Auban  
Au 01/01/2007

• **Patrice CHARBIT**,  
Agent des services techniques  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Centre  
Cuisine du CIS Cagnes-sur-Mer  
Au 01/01/2007

• **Patricia CHIAVAZZA**,  
Agent des services techniques  
Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Sud  
CIS Nice Magnan  
Au 01/01/2007

• **Martine DEVALONNE**,  
Agent des services techniques  
Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Sud  
CIS Nice Magnan  
Au 01/01/2007

• **Danielle ELIA**,  
Agent administratif principal de  
1<sup>ère</sup> classe

Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Magnan - Au 01/01/2007

• **Baptiste GASTALDI**,  
Agent de maîtrise principal  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Magnan - Au 01/01/2007

• **Gilles GHIGLIONE**,  
Agent des services techniques  
Non titulaire 6 mois  
Affectation au GF Technique  
Atelier Cannes-la-Bocca  
Au 01/01/2007

• **Jean-Pierre GHIRARDINI**,  
Agent de maîtrise  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Magnan - Au 01/01/2007

• **Nadia MARTINELLI**,  
Agent administratif qualifié  
Non titulaire 6 mois  
Affectation au GT Nord  
PC Gilette - Au 01/01/2007

• **Valérie ORAZIETTI**,  
Agent des services techniques  
Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Magnan - Au 01/01/2007

• **Sylvia ROMANO**,  
Agent des services techniques  
Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - Cuisine  
du CIS Nice Magnan  
Au 01/01/2007

• **Chantal ROUILLARD**,  
Agent des services techniques  
Recrutée par voie de mutation  
Affectation au GT Centre  
Cuisine du CIS Cagnes-sur-Mer  
Au 01/01/2007

• **Michel TOESCA**,  
Agent de maîtrise principal  
Recruté par voie de mutation  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Magnan - Au 01/01/2007

### MOBILITÉS INTERNES

• **Véronique BOYER**,  
rédacteur stagiaire au  
GF Prévention Grasse  
Affectation à la mission  
« Evaluation et suivi des  
politiques du SDIS 06 »  
Au 01/01/2007

• **Stephan BRUNN**,  
Sergent de SPP au GT Sud - CIS  
Fodéré  
Affectation au GT Ouest  
CIS Grasse - Au 01/01/2007

• **Caroline DUCCINI**,  
Agent administratif qualifié  
non titulaire au GF Ressources  
Humaines et Administration  
générale  
Affectation au GF Prévention  
Grasse - Au 01/01/2007

• **Patrick HAREUX**,  
Agent des services techniques au  
GF Technique  
Affectation au GF Formation  
Au 01/01/2007

• **Monique JALON**,  
Agent administratif qualifié non  
titulaire au GF Prévention Grasse  
(Sudalparc)  
Affectation au GF Prévention  
Grasse (Antibes) - Au 01/01/2007

• **Catherine JEUNE**,  
Agent administratif qualifié  
non titulaire au GF Evaluation-  
Communication  
Affectation au GF Prévention  
Grasse - Au 01/01/2007

• **Sébastien LOPEZ**,  
Sergent de SPP au GT Sud  
CIS Nice Isidore  
Affectation au GT Ouest  
CIS Grasse - Au 01/01/2007

• **Nicolas PLANEL**,  
SPP de 1<sup>ère</sup> classe au GT Ouest  
CIS Grasse  
Affectation au GT Sud - CIS Nice  
Bon Voyage - Au 01/01/2007

• **Thierry VILAIN**,  
Adjudant de SPP au GT Est  
CIS Menton  
Affectation au GF Formation  
Au 01/01/2007

### MUTATIONS

• **Yannick DALOUX**  
Sergent de SPP au GT Sud  
CIS Magnan depuis le  
01/08/2001  
Mutation au SDIS 69 (Rhône) le  
01/01/2007

• **Sophie RAU**  
Adjoint administratif au GF

Prévention Grasse depuis le  
01/03/1992  
Mutation à la ville de Manosque  
(Alpes de Haute-Provence) le  
01/01/2007

### RETRAITES

• **Antoine ESPOSITO**  
Sergent de SPP à Antibes depuis  
le 01/01/2001  
Départ en retraite le 31/01/2007

• **Gilbert ROQUEFORT**  
Médecin de SPP au SSSM depuis  
le 01/01/1989  
Départ en retraite le 18/01/2007

• **François TEVERINI**  
Major de SPP au GT Sud depuis le  
01/01/2001  
Départ en retraite le 07/01/2007

### Dématérialisation des vacances de postes d'officiers

La Direction de la Sécurité Civile (DSC) diffusera dorénavant les vacances de poste relatives aux officiers de catégories A et B sur son propre site Internet. Il n'y aura donc plus d'affichage papier dans les locaux du SDIS 06. Par ailleurs, accédez directement à ce site en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur notre site : [www.sdis06.fr](http://www.sdis06.fr)

### L'accident du VSAV Nice Nord

Le 27 janvier dernier vers 5 heures du matin, le VSAV Nice Nord a été percuté par un véhicule de tourisme alors qu'il se rendait au CIS Magnan. Il est rappelé à cette occasion combien le port de la ceinture de sécurité est utile pour prévenir toute blessure grave. L'accident s'est soldé par des blessés. Le SDIS 06 souhaite un prompt rétablissement aux victimes.

ALPES MARITIMES



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Vous pouvez également retrouver votre brève d'INF06 en couleur sur l'intranet ou sur notre site Internet [www.sdis06.fr](http://www.sdis06.fr) !**

**Pour vos suggestions, commentaires ou thèmes que vous souhaitez aborder, n'hésitez pas à contacter Melle Delphine PODSIEDLIK par mail : [dpo@sdis06.fr](mailto:dpo@sdis06.fr)**

SDIS06 Service Départemental d'Incendie et de Secours

140, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 99 - 06271 Villeneuve Loubet cedex - [contact@sdis06.fr](mailto:contact@sdis06.fr)